

# *Agenda Jeunesse, paix et sécurité*

## **- Renforcer la capacité institutionnelle pour la mise en œuvre**

Par Erike Tanghøj et João Felipe Scarpelini



GETTY IMAGES

## À propos du bulletin

Ce bulletin politique vise à soutenir les organisations qui œuvrent pour la paix et la sécurité en vue de renforcer la capacité institutionnelle et la préparation opérationnelle pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda Jeunesse, paix et sécurité (JPS). Le bulletin politique a pour objet de guider les décideurs, les managers et les hauts fonctionnaires dans la façon de créer un environnement facilitateur au sein de leur propre organisation en fournissant des points d'entrée concrets et des recommandations dans six domaines de priorité, notamment:

- Les mandats
- L'encadrement
- La capacité opérationnelle
- La culture de l'apprentissage
- Les partenariats
- L'appropriation

Le bulletin est basé sur les recommandations de cinq années de mise en œuvre de l'Agenda JPS, tel qu'il a été discuté au cours de la réunion de haut niveau <sup>1</sup> marquant le 5e anniversaire de la résolution 2250 des Nations Unies (organisée le 9 décembre 2020), et sur les leçons tirées par la FBA au fil des années. Les organisations partenaires ont également participé à l'analyse du bulletin, et la FBA souhaiterait exprimer ses remerciements spécifiques au FNUAP, PNUD, DPPA, DPO, Bureau de l'Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse et à l'OSCE

## Contexte

Les jeunes femmes et hommes du monde entier sont de plus en plus à l'avantgarde quand il s'agit de la prévention et de la résolution des conflits, et du développement d'une paix durable dans leurs communautés. Cet activisme dirigé par les jeunes pour la paix a été reconnu par l'agenda Jeunesse, paix et sécurité.

Guidé par trois Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies<sup>2</sup>, l'Agenda Jeunesse, paix et sécurité prend à cœur un changement important dans la perception des jeunes femmes et hommes et de leur pouvoir d'action positif sur les enjeux de la paix et de la sécurité à travers le monde. L'agenda souligne que la participation et l'influence significative des jeunes au processus décisionnel à tous les niveaux de la société sont à la fois un droit et un atout pour une paix durable.

### Auteurs

Erike Tanghøj  
João Felipe Scarpelini

### Date

9 juin 2021

### Contact

erike.tanghoj@fba.se

<sup>1</sup> L'enregistrement de l'événement est disponible sur : <https://youtu.be/nkxZ40bBsrY>

<sup>2</sup> Résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies 2250 (S/RES/2250 de 2015), 2419 (S/RES/2419 de 2018) et 2535 (S/RES/2535 de 2020).

L'engagement de différents groupes de jeunes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation a le potentiel d'améliorer et d'augmenter la pertinence, l'efficacité, l'impact efficace et la durabilité de tout processus ou initiative de construction de la paix, y compris les programmes et les politiques.

L'Agenda Jeunesse, paix et sécurité a gagné un élan considérable au cours des dernières années<sup>3</sup>. Par conséquent, le nombre d'acteurs internationaux qui intègrent les aspects de l'Agenda JPS à leurs mandats et leurs opérations a continué d'augmenter depuis l'adoption de la première résolution en 2015. Il y a également eu un progrès considérable dans la mise en pratique de l'Agenda Jeunesse, paix et sécurité à travers le monde. Par exemple, il y a davantage d'opportunités de subventions spécifiques pour le programme JPS, de mécanismes de participation des jeunes, de programmes et de directives disponibles.

Cependant, les dynamiques de pouvoir et les structures de discrimination fondée sur l'âge qui négligent souvent le pouvoir d'action des jeunes et excluent les jeunes femmes et hommes du processus décisionnel n'ont pas encore été gérées de la manière adéquate. En outre, malgré l'émergence de bonnes pratiques, la plupart des efforts de la communauté internationale sont encore ponctuels et limités à des programmes et des projets compartimentés pour les jeunes.

---

*En tant qu'étape suivante, nous ne pouvons pas simplement concrétiser l'Agenda Jeunesse, paix et sécurité à travers les programmes ; il est également nécessaire de l'institutionnaliser entièrement dans nos organisations.*

---

### **Institutionnalisation de l'Agenda Jeunesse, paix et sécurité**

Des programmes individuels au sein des organisations ne seront pas suffisants pour atteindre les objectifs de l'Agenda Jeunesse, paix et sécurité. Pour le faire, il sera nécessaire d'aller au-delà de la mise en œuvre d'initiatives ponctuelles et compartimentées et de commencer à intégrer la perspective des jeunes dans tous les aspects des mandats, structures et opérations des organisations. Cela signifie que les principes de l'Agenda doivent devenir une partie intégrante des décisions, pratiques et comportement à travers les organisations.

Le manque d'engagement politique à rendre l'Agenda opérationnel et à lui allouer les ressources nécessaires pour sa mise en œuvre, et la faible capacité institutionnelle d'acteurs clés à mettre l'agenda en pratique sont quelquesuns des défis qu'il est nécessaire de traiter de toute urgence pour assurer la réalisation réussie et durable des objectifs de l'agenda aux niveaux mondial, régional et national.

À cet effet, l'encadrement supérieur a un rôle important à jouer, puisque l'Agenda JPS a besoin d'être davantage renforcé par les niveaux appropriés de ressources, de capacités techniques et d'engagement. Nous fournissons ci-dessous un ensemble de recommandations sur la façon de prendre des mesures importantes dans ce sens.

<sup>3</sup> Il y a plus d'informations sur JPS sur : <https://www.youth4peace.info>

## POINT DE VUE DE LA JEUNESSE

Un point de vue de la jeunesse (ou une perspective de la jeunesse) est un filtre ou outil analytique. Il nous aide à identifier et à comprendre les inégalités fondées sur l'âge en nous interrogeant sur la façon dont le jeune âge interagit avec des enjeux tels que l'accès au pouvoir, les normes sociales, les besoins (sécuritaires), les structures discriminatoires etc.

Un point de vue de la jeunesse peut être appliqué à différents aspects, dimensions, processus et entités dans la société. Par exemple, il peut être utilisé pour analyser la discrimination fondée sur l'âge au sein d'une organisation ou pour évaluer la réceptivité ou l'inclusion des jeunes dans un projet ou processus.

## APPROCHE GÉNÉRATIONNELLE

L'approche générationnelle doit être comprise en rapport avec le pouvoir fondé sur l'âge et les structures discriminatoires, de la même façon qu'une perspective de genre est définie par rapport aux dynamiques de genre. Appliquer une approche générationnelle signifie analyser les différences fondées sur l'âge dans les domaines tels que le pouvoir, le statut et l'influence, et comment de telles différences pourraient façonner les besoins, les opportunités et les intérêts de différents groupes d'âge.

Appliquer une approche générationnelle à la paix et la sécurité signifie reconnaître que la paix durable et inclusive ne peut être atteinte que si les mêmes opportunités sont données aux générations jeunes et âgées pour participer aux décisions et les impacter, et si les écarts ou les torts potentiels entre les générations sont comblés et réconciliés.

## Recommandations pour l'encadrement supérieur

### Les mandats

- Analyser le mandat de votre organisation par un point de vue de la jeunesse pour clarifier la façon dont l'agenda JPS peut renforcer le travail et l'efficacité de votre organisation.
- Inclure les principes JPS au travail de base de l'organisation et garantir que l'agenda fait partie des priorités de l'organisation dans les documents tels que les plans de travail, les allocations budgétaires et les plans stratégiques<sup>4</sup>.
- Trouver les moyens pour garantir que la perspective des jeunes se reflète dans toute analyse de situation/conflit et dans les plans stratégiques. Cela peut se faire à la fois en engageant les jeunes dans le processus analytique et en appliquant le point de vue de la jeunesse à travers les procédures d'analyse et de planification<sup>5</sup>.
- S'assurer que les données pertinentes sont ventilées par âge et sexe dans tous les rapports et documents, incluant à la fois une approche générationnelle et de genre dans le travail analytique de vos organisations.
- Inclure de façon proactive des mises à jour JPS spécifiques dans tous les rapports, pour donner une impulsion et sensibiliser les donateurs et les partenaires à la pertinence de l'agenda pour la mise en œuvre de votre mandat.

### L'encadrement

- Trouver des moyens pour défendre systématiquement l'agenda JPS au cours des réunions, des discours et des rapports pour communiquer l'importance et la pertinence de l'agenda dans votre travail et le travail de votre organisation.
- Joindre le geste à la parole » en créant des opportunités pour faire collaborer les jeunes avec votre organisation, y compris par le recrutement actif de professionnels jeunes.
- Démontrer l'intérêt et encourager le personnel à explorer des synergies entre le programme JPS et les autres ordres du jour au sein de votre organisation.
- Veiller à être un allié fiable et essayer de faire systématiquement progresser la mise en œuvre de l'agenda JPS.

### La capacité opérationnelle

- Garantir que la mise en œuvre JPS se reflète dans le budget de l'organisation, avec une affectation appropriée des fonds aux programmes et politiques JPS.
- Confier à un personnel dédié le soutien de la mise en œuvre JPS dans votre organisation. Cela peut par exemple se faire par le recrutement de compétences spécialisées telles que des spécialistes et des conseillers JPS ou la nomination de points de contact JPS.
- Établir un réseau de points de contact JPS et encourager la coordination et la collaboration au sein de ces réseaux de pairs.
- Élaborer des stratégies, des directives et des bulletins politiques englobant toute l'organisation.

<sup>4</sup> NB. Les principes JPS peuvent être intégrés à votre mandat même sans référence spécifique aux documents et/ou cadres JPS

<sup>5</sup> Voir pages 41-50 dans « Guide du Conseiller Jeunesse, Paix et Sécurité ». Académie Folke Bernadotte (2020) pour consulter des conseils sur la façon d'effectuer une analyse de conflit attentive aux jeunes. <https://fba.se/om-fba/publikationer/youth-peace-and-security-advisers-handbook/>

### **La culture de l'apprentissage**

- Encourager l'innovation et la prise de risque pour développer et tester de nouvelles approches à la mise en œuvre de l'agenda JPS.
- Gérer, documenter et évaluer les expériences JPS de manière proactive pour identifier les enseignements tirés et les opportunités pour l'intensification et la duplication.
- Promouvoir les échanges de connaissances et les opportunités d'apprentissage pour le personnel intéressé ou travaillant sur l'agenda JPS.
- Commander des études spécifiques et de la recherche autour du programme JPS qui peuvent aider à rassembler plus d'indices et à mieux élaborer les programmes et les politiques.
- Promouvoir les échanges de connaissances parmi les partenaires et les parties prenantes pertinentes et encourager l'établissement d'une communauté de pratique JPS.

### **Les partenariats**

- Chercher à s'associer et à soutenir des acteurs partageant les mêmes idées qui essaient de mettre en œuvre et de faire avancer l'agenda JPS.
- Établir et/ou joindre les forces avec des coalitions multipartites JPS à différents niveaux.
- Soutenir les initiatives existantes dirigées par les jeunes et chercher à collaborer et à s'associer significativement avec les mouvements et les organisations dirigées par les jeunes.

### **L'appropriation**

- Rechercher des opportunités de « restreindre » l'Agenda au sein de votre organisation et contexte, pour adapter les différents aspects de l'ordre du jour à votre réalité.
- Engager et/ou établir des coalitions et des alliances JPS avec des partenaires locaux et internationaux, y compris des organisations dirigées par les jeunes.
- Aider les autorités nationales et locales à comprendre la pertinence de l'Agenda JPS et renforcer leur capacité à mettre en œuvre l'agenda dans les pays.
- Améliorer l'autonomie des partenaires et leur appropriation de l'agenda, et partager la responsabilité de sa mise en œuvre.

### **Appel à l'action**

L'encadrement supérieur a un rôle indéniable à jouer pour renforcer la capacité institutionnelle et créer un environnement propice à la concrétisation et l'institutionnalisation de l'agenda JPS.

La capacité institutionnelle à mettre l'agenda en œuvre de manière efficace nécessite une combinaison de savoirs sur le programme JPS, un véritable engagement organisationnel et un mandat exhaustif pour privilégier une mise en œuvre permettant un environnement favorable en vue de traduire l'agenda en pratique.

Il est nécessaire que les gouvernements et les organisations internationales fassent davantage et fournissent de meilleurs efforts pour soutenir la participation des jeunes. Cela nécessite de l'autoréflexion pour évaluer et repenser les priorités, les pratiques, les comportements et les attitudes institutionnels.

---

*Joindre le geste à la parole concernant le programme JPS est la seule façon pour les institutions de devenir des partenaires pertinents, significatifs et durables pour les jeunes.*

---

## À propos de la FBA

L'Académie Folke Bernadotte (FBA) est l'Agence suédoise pour la paix, la sécurité et le développement.

L'agence est dénommée d'après le comte Folke Bernadotte, le premier médiateur officiel des Nations Unies.

La FBA soutient des opérations de paix internationales et la coopération internationale pour le développement. L'agence assure des formations, mène des recherches et du développement de méthodes dans le but de renforcer les efforts de consolidation de la paix et le renforcement de l'État dans les pays en situation de conflit ou de post-conflit. Nous recrutons également du personnel et de l'expertise civils pour des opérations de paix et des missions d'observation des élections menées par l'UE, l'ONU et l'OSCE.

## Plus de ressources et d'informations

- **Nations Unies et Académie Folke Bernadotte (2021).** « Les jeunes, la paix et la sécurité : manuel de programmation », 2021. Disponible sur : [https://www.youth4peace.info/YPSHandbook\\_](https://www.youth4peace.info/YPSHandbook_)
- **Tanghøj, E. et Scarpelini, J. F. (2020).** « Guide du conseiller Jeunesse, Paix et Sécurité ». Académie Folke Bernadotte (2020). Disponible sur : <https://fba.se/om-fba/publikationer/youth-peace-and-security-advisers-handbook/>
- **Commission de l'Union africaine (2020).** « Cadre continental pour les Jeunes, la Paix et la Sécurité ». Disponible sur : [https://au.int/sites/default/files/documents/39150-doc-continental\\_framework\\_on\\_youth\\_peace\\_and\\_security\\_-\\_english.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/39150-doc-continental_framework_on_youth_peace_and_security_-_english.pdf)
- **Nations unies (2020).** « Rapport du Secrétaire général au Conseil de Sécurité sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité » (S/2020/167), 2020. Disponible sur : <https://undocs.org/en/S/2020/167>
- **Altiok, A. et Grizelj, I. (2019)** « We are here: an integrated approach to youth-inclusive peace processes », Bureau de l'Envoyée du Secrétaire Général des Nations unies pour la Jeunesse. Disponible sur : <https://www.youth4peace.info/node/348>
- **Simpson, G. (2018)** « Les absents de la paix : Étude indépendante sur les Jeunes, la Paix et la Sécurité » Disponible sur : <https://www.youth4peace.info/ProgressStudy>